

Introduction

Versions du social

Alexis CUKIER et Olivier GAUDIN

« Notre rapport au social est, comme notre rapport au monde, plus profond que toute perception expresse ou que tout jugement. Il est aussi faux de nous placer dans la société comme un objet au milieu d'autres objets, que de mettre la société en nous comme objet de pensée, et des deux côtés l'erreur consiste à traiter le social comme un objet. Il nous faut revenir au social avec lequel nous sommes en contact du seul fait que nous existons, et que nous portons attaché à nous avant toute objectivation. [...] Le social est déjà là quand nous le connaissons ou le jugeons¹. »

Le projet de ce volume est d'interroger les divers sens du « social » : ses significations et ses conditions d'intelligibilité, ses usages philosophiques et sociologiques, et ses implications normatives². Il existe plusieurs manières de mener à bien un tel questionnement – notamment développé, ces dernières années, sous la rubrique de l'« ontologie sociale³ ». L'une d'entre elles est l'analyse conceptuelle visant à isoler les propriétés des phénomènes que l'on appelle « sociaux ». Il s'agit alors d'étudier les

1. MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945, p. 415.

2. La question du « sens du social » est l'objet d'un livre récent de Franck Fischbach, l'un des contributeurs du présent ouvrage. Ses analyses portent notamment sur la dimension sociale et les enjeux politiques des formes contemporaines de la coopération, du travail et de la démocratie. Voir FISCHBACH F., *Le sens du social. Puissances de la coopération*, Montréal, Lux, 2015.

3. S'il n'existe pas de définition consensuelle ni même d'approche dominante de l'ontologie sociale, ces recherches s'organisent autour de questions telles que le degré d'autonomie des entités collectives par rapport aux entités individuelles ou la composition fondamentale du monde social et de ses entités collectives : interactions, conventions, institutions ou structures, etc. Voir notamment la revue *Journal of Social Ontology*, De Gruyter [<http://www.degruyter.com/view/j/jso>].

usages linguistiques, ordinaires ou savants, qui mobilisent cet adjectif dans des contextes institutionnels et des situations d'interaction très variés. Ceux-ci vont des discussions quotidiennes aux travaux scientifiques, en passant par les discours politiques, les éditoriaux de journalistes, ou les discussions publiques sur le réseau internet. Un travail de ce type peut s'envisager à partir des usages descriptifs de la notion de « social », par exemple dans le domaine de la théorie sociale : processus social et contrôle social, perception, cognition et croyance sociales, expérience sociale et rapport social, inégalité sociale, souffrance sociale, etc. ; ou encore dans la plupart des secteurs professionnels – où l'on parle par exemple de « travailleurs sociaux », de « partenaires sociaux », de « conflit social », d'« économie sociale et solidaire ». Cette perspective n'est toutefois pas la seule, et on peut douter qu'elle suffise à comprendre la référence de ces usages et le sens des phénomènes qu'ils entendent désigner, mais aussi, parfois, critiquer, voire transformer. Décrire les faits sociaux de manière isolée peut conduire à perdre de vue les relations historiques dont ils procèdent – et qui permettent cette description elle-même. Si nous retenons de cette première démarche l'intention de clarification, d'autres modalités d'analyse du social doivent donc être envisagées.

Une autre approche est celle de la « philosophie sociale » : sous ce terme, des travaux récents⁴ proposent de réactiver la méthode « holiste » et critique héritée des fondateurs historiques des sciences sociales (notamment Émile Durkheim) ainsi que des philosophes (en particulier Karl Marx) qui avaient, les premiers, cherché à décrire, analyser et critiquer la réalité historique de la société de leur temps. Dans la filiation de la sociologie de Max Weber, certains autres travaux insistent sur l'exigence de réflexivité des analystes eux-mêmes, membres d'un groupe social spécifique – les intellectuels, issus de processus de socialisation identifiables, et prenant part à des formes de vie déterminées⁵. Dans un autre registre encore, l'épistémologie sociale⁶ (ou théorie sociale de la connaissance), développée depuis une trentaine d'années environ dans le monde anglo-saxon, propose d'étendre la théorie de la connaissance, c'est-à-dire l'étude des conditions d'énonciation, de justification et de vérification des croyances, en direction des pratiques sociales et des contextes d'interaction⁷.

4. Voir notamment FISCHBACH F., *Manifeste pour une philosophie sociale*, Paris, La Découverte, 2009.

5. En langue française, l'auteur de référence à cet égard demeure Pierre Bourdieu. Au sujet de son influence sur les sciences sociales récentes, voir notamment LECLERCK C., LIZÉ W., STEVENS H. (dir.), *Bourdieu et les sciences sociales. Réceptions et usages*, Paris, La Dispute, 2015.

6. Voir, pour une référence en langue française, BOUVIER A. et CONEIN B. (dir.), *L'épistémologie sociale. Une théorie sociale de la connaissance*, *Raisons pratiques*, n° 17, Paris, EHESS, 2007.

7. Voir GOLDMAN A. et WHITCOMB D., *Social Epistemology. Essential Readings*, Oxford, Oxford University Press, 2011.

Ces diverses démarches invitent à considérer « le social » – plutôt que « la société » – par distinction à l'égard d'autres termes substantivés : le politique, le moral, l'économique, le logique, le naturel ou le biologique, le neuronal, le culturel, l'historique, le psychologique. Loin de désigner des régions ontologiques différentes et des domaines autonomes, ces termes proposent autant d'angles de vue sur les mêmes réalités humaines. S'il est possible de croiser les disciplines et les méthodes – comme dans les cas de la « socio-histoire⁸ », de la psychologie sociale, de la « sociologie morale », ou encore des différentes tentatives de naturalisation du social (qu'il serait excessif de réduire aux seules aventures de la « sociobiologie⁹ ») –, ces diverses recherches invitent à enquêter non pas sur « le social » en général mais sur les divers sens du social, en situation.

La présente publication interroge les sens du social dans les disciplines philosophique et sociologique, afin de clarifier et de faire dialoguer leurs points de vue respectifs à ce sujet. Quelque option théorique qu'on soutienne, la question « qu'est-ce que « le social » ? » invite à des réflexions mêlant étroitement les analyses ontologiques – d'orientation épistémologique¹⁰ ou plus anthropologique¹¹ –, aux enquêtes normatives et critiques¹². Dans cette introduction, avant de présenter les contributions réunies dans ce volume, nous proposons de formuler quelques réflexions préliminaires sur le terme de social, puis de présenter différentes approches sociologiques et philosophiques à ce sujet. Nous étudions ensuite deux exemples de ses usages : les analyses des transformations contemporaines de l'organisation du travail et l'emploi du concept de « situation ».

Le terme de social

En langue française, le substantif « le social » procède d'une invention lexicale assez récente, qui le distingue du terme de « société », plus ancien. L'adjectif « social », emprunté au latin *socialis* (d'abord « relatif aux alliés » puis « accordé à la société, sociable ») et dérivé de *socius* (compagnon, associé, allié) réfère au concept de société et à la vie sociale en général dès le XVI^e siècle. Mais l'usage du substantif

8. Voir NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006.

9. Voir sur ce point le « débat » de la revue en ligne *SociologieS* consacré au naturalisme social, mis en ligne le 18 octobre 2011 et le 27 janvier 2012 [<http://sociologies.revues.org/3594>].

10. Voir par exemple LAHIRE B., *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 2012.

11. Voir par exemple BOUVIER P., *De la socioanthropologie*, Paris, Galilée, 2011.

12. Voir par exemple GAUTIER C., *La force du social. Enquête philosophique sur la sociologie des pratiques de Pierre Bourdieu*, Paris, Le Cerf, 2012 et RENAULT E., *Souffrances sociales. Philosophie, psychologie et politique*, Paris, La Découverte, 2008.

« le social » est contemporain de l'émergence, au début du XIX^e siècle, d'une certaine conception du rôle de l'État à l'égard de la « question sociale¹³ », de la diffusion des notions de « classe sociale » et de « révolution sociale », et de la constitution progressive de la « science sociale ». Le social devient alors une « catégorie » qui qualifie des expériences, des activités et des rapports humains spécifiques, plutôt qu'elle n'identifie une région ontologique clairement délimitée¹⁴. En philosophie, son analyse se distingue de celle du concept de société parce qu'elle élargit la réflexion traditionnelle sur les conditions d'existence des groupes sociaux (« origine et fondement » de la société), en interrogeant, notamment, les règles de la vie en public, les normes de l'action collective et les finalités des institutions. Si bien que « le social » désigne aujourd'hui à la fois un état de la réalité (sens ontologique), un principe de régulation et d'évaluation des actions (sens normatif) et un enjeu axiologique et politique (sens critique) – sans que l'on puisse décider *a priori* entre ces trois sens.

Dans la tradition sociologique, la question du social peut être appréhendée à partir de la distinction simmelienne entre forme et contenu de la société, appliquée à des types de socialisation historiquement déterminés¹⁵ ; à partir de l'analyse durkheimienne de la société non seulement comme « puissance matérielle » mais aussi comme « puissance morale¹⁶ » ; ou encore, à partir des recherches des sociologues de Chicago sur les processus sociaux et les différentes formes de contrôle social qui (se) construisent (dans) les interactions¹⁷.

Quant à la philosophie sociale, dont les traditions francfortoise – la Théorie critique issue de l'*Institut für Sozialforschung* de Francfort – et pragmatiste¹⁸ sont également représentées en France, on peut considérer que la catégorie hérite, au moins en partie, de la conception hégélienne de la *Sittlichkeit*, c'est-à-dire de la vie « éthique » ou « sociale¹⁹ » – qui ne s'identifie pas à « la société civile » par

13. Voir CASTEL R., *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

14. DEWEY J., « Social as a Category », *The Monist*, vol. 38, issue 2, avril 1928.

15. SIMMEL G., *Le problème de la sociologie et autres textes*, Paris, Le Sandre, 2006.

16. DURKHEIM É., « Détermination du fait moral » dans *Sociologie et philosophie*, Paris, PUF, 1996, p. 77.

17. Voir PARK R. E. et BURGESS E. W., *Introduction to the Science of Sociology*, Chicago, University of Chicago Press, 1921.

18. Voir pour une présentation de la première tradition : HONNETH A., « Les pathologies du social. Tradition et actualité de la philosophie sociale », dans *La société du mépris. Vers une nouvelle Théorie critique*, Paris, La Découverte, 2006 ; et pour l'usage du terme de « philosophie sociale » chez Dewey, notamment DEWEY J., *Lectures in China, 1919-1920*, Honolulu, The University of Hawai'i Press, 1973, p. 56-57.

19. Au sujet des rapports entre *Sittlichkeit* et « social », voir notamment FISCHBACH F., « Comment penser philosophiquement le social? », CNDP/Cahiers philosophiques, 2013 ; ainsi que l'entretien *infra*.

distinction d'avec l'État et la famille, mais englobe ces trois sphères. En des termes contemporains, la catégorie du « social » qualifierait aussi les rapports humains dans lesquels les mécanismes de la reproduction sociale et les expériences normatives (positives, par exemple dans la coopération, ou négatives, par exemple dans la souffrance) de la société par les individus sont étroitement imbriqués.

Il semble improbable de tenter une unification de cette pluralité de sens. Est-il légitime de faire du « social » une catégorie théorique – qu'on la considère comme ontologique et/ou méthodologique, analytique et/ou descriptive, comparative et/ou normative? La difficulté de la question tient à des raisons conceptuelles, mais aussi à des préférences normatives, c'est-à-dire morales et politiques. D'une part, les catégories fondamentales de la théorie sociale – qu'elles correspondent à des *entités ontologiques* : l'individu, le collectif, les institutions, ou à des *formes de relation* : le lien social, l'expérience sociale, les rapports sociaux – cherchent à décrire aujourd'hui, dans leurs dimensions psychologiques, morales et sociologiques, des phénomènes de plus en plus complexes et mobiles²⁰. Dans cette perspective, la question principale est celle des expériences et des rapports qui « font société ». D'autre part, la mise au jour des conditions d'existence et d'intelligibilité de la société semble devenue un enjeu non seulement théorique mais aussi pratique et politique : elle fait l'objet de mobilisations et d'actions collectives, d'enjeux institutionnels et de conflits normatifs, à propos de la sauvegarde ou de la transformation de ce que pourrait être ou devrait devenir la société. Nous reviendrons, au moment d'introduire les contributions, sur cette double dimension de la catégorie de social.

Les différentes approches du social

L'un des avantages d'une enquête sur la catégorie de social est de passer outre le partage institutionnel et historique entre les domaines de la philosophie et de la sociologie. Nous présentons ici huit approches du social (non exhaustives, et qu'elles soient exposées ou non dans cet ouvrage) qui traversent les disciplines philosophique et sociologique contemporaines de langue française. Pour chacune, nous indiquons les grandes lignes de leurs méthodes – qui ne sont pas toujours incompatibles entre elles – et quelques ouvrages de références.

L'approche *analytique*, entendue au sens le plus large et sans préjuger de son unité doctrinale, s'appuie surtout sur l'analyse des usages linguistiques, ordinaires ou savants, du terme de « social ». L'intention générale est de clarifier les conditions de justification et les corrélats objectifs de ces usages. Ce type de

20. Voir par exemple LAHIRE B., *Dans les plis singuliers du social*, op. cit., et HABER S., *Freud et la théorie sociale*, Paris, La Dispute, 2012.

recherche permet d'aborder aussi bien des questions ontologiques²¹ que les problèmes de la philosophie des sciences sociales²² ou de l'épistémologie sociale²³.

Pour les approches les plus *empiriques*, il est fondamental d'appréhender l'existence concrète du social par des travaux *in situ*. Si l'idée d'une enquête de terrain sur « le social » à proprement parler semble problématique, on peut estimer que les études sociologiques sur la socialisation²⁴, voire les recherches de psychologie sociale sur les représentations sociales²⁵, et plus récemment la psychologie de la « cognition sociale²⁶ », relèvent d'une telle démarche, dès lors qu'elles se fondent en priorité sur l'analyse de situations locales spécifiques, définies par des limites spatiales et temporelles restreintes.

L'approche *institutionnelle et symbolique* trouve son origine dans les analyses sociologiques et anthropologiques des faits et des rites sociaux, par Émile Durkheim puis Marcel Mauss, et dans l'ethnologie des structures sociales de la parenté et des mythes par Claude Lévi-Strauss. Souvent fondée sur des enquêtes ethnographiques, cette approche institutionnelle et symbolique, durant la période structuraliste, fut proche de la tradition de l'anthropologie culturelle américaine développée en particulier par Franz Boas. Sa filiation se retrouve aujourd'hui, notamment, dans le domaine de l'anthropologie sociale²⁷.

L'approche *phénoménologique* prolonge les ultimes travaux de Husserl au sujet de la dimension sociale de l'expérience²⁸. Les recherches contemporaines s'inscrivent aussi dans le prolongement des analyses fondatrices du monde social, « non comme objet ou somme d'objets, mais comme champ permanent ou dimension d'existence » par Maurice Merleau-Ponty²⁹; ou encore de l'« agir social » chez Alfred Schütz³⁰.

21. Voir LIVET P. et NEF F., *Les Êtres sociaux. Processus et virtualité*, Paris, Hermann, 2009.

22. Voir TURNER S. P. et ROTH P. A. (ed.), *The Blackwell Guide to the Philosophy of Social Sciences*, Malden, Blackwell, 2003.

23. Outre les références citées plus haut, voir notamment GOLDMAN A., *Knowledge in a social world*, Oxford, Oxford University Press, 1999.

24. Voir par exemple les travaux de Bernard LAHIRE, et notamment *Portraits sociologiques. Dispositions et variations individuelles*, Paris, Nathan, 2002.

25. Voir MOSCOVICI S., « The Phenomenon of social Representations », in R. M. FARR et S. MOSCOVICI (dir.), *Social Representations*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984.

26. Voir FISKE S. et TAYLOR S., *Social Cognition. From brain to culture*, Londres, Sage, 2013.

27. Voir notamment DESCOLA P., *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005, rééd. 2015. Voir aussi BAZIN J., *Des clous dans la Joconde. L'anthropologie autrement*, Toulouse, Anarchasis, 2008, pour une démarche distincte à partir de cet héritage commun.

28. Voir sur ce point PERREAU L., *Le monde social selon Husserl*, Dordrecht, Springer, 2013.

29. Voir le chapitre « Autrui et le monde humain », dans MERLEAU-PONTY M., *Phénoménologie de la perception*, op. cit., et pour la citation : p. 415.

30. Voir à ce sujet : CEFÄI D., *Phénoménologie et sciences sociales. Alfred Schütz, naissance d'une anthropologie philosophique*, Genève, Droz, 1998; et PERREAU L., *infra*.

En quête des traits constitutifs de notre monde perçu, ces travaux examinent les diverses dimensions de l'expérience vécue, toujours socialement située et orientée³¹.

Les approches *critiques* envisagent le social sous l'angle des rapports de pouvoir. Elles insistent sur les expériences vécues négatives et les normes critiques à l'œuvre dans les pratiques sociales – comme la philosophie sociale de tradition francfortoise³²; sur la construction du « social » en tant qu'objet de discours gouvernemental et instrument de régulation, voire de domination des conduites individuelles et collectives – dans le prolongement des enseignements de Michel Foucault³³; ou encore, sur les diverses formes de violence symbolique, de distinction et de méconnaissance/reconnaissance à l'œuvre dans l'espace social – comme dans la sociologie critique bourdieusienne³⁴.

L'approche *pragmatiste*, pour sa part, est centrée sur l'activité de résolution de problèmes sociaux. Elle s'inscrit dans le sillage des thèses de la psychologie sociale de George Herbert Mead sur la constitution sociale du « soi » (*self*), de l'esprit et des choses physiques³⁵, et aborde leurs implications normatives pour des problèmes collectifs tels que l'éducation et l'activité démocratique³⁶. Les auteurs pragmatistes interrogent les conditions de l'attribution d'une capacité d'agir au « social » en montrant qu'une telle capacité, tout comme l'existence d'agents collectifs, dépend de la possibilité d'une expérience partagée. C'est à partir de la perception commune de problèmes qu'un « public » peut se constituer, selon des processus de partage de connaissance, de mobilisation et d'action collectives tels que « l'enquête sociale » de Dewey les mettait au jour³⁷.

31. Voir notamment BENOIST J. et KARSENTI B. (dir.), *Phénoménologie et sociologie*, Paris, PUF, 2001.

32. Voir HONNETH A., *Ce que social veut dire. Tome I : Le déchirement du social*, Paris, Gallimard, 2013.

33. Voir FOUCAULT M., *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France (1976)*, Paris, Gallimard/Le Seuil/EHESS, 1997 et *Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France (1978-1979)*, Paris, Gallimard/Le Seuil/EHESS, 2004.

34. Voir par exemple BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979; et « Espace social et genèse des classes », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 52, n° 1, 1984.

35. MEAD G. H., *L'esprit, le soi, la société*, Paris, PUF, 2006; au sujet de sa théorie sociale, voir CUKIER A. et DEBRAY E. (dir.), *La théorie sociale de George Herbert Mead. Études critiques et traductions inédites*, Lormont, Le Bord de l'Eau, 2014.

36. Voir notamment DEWEY J., *Démocratie et éducation*, suivi de *Expérience et éducation*, Paris, Armand Colin, 2011.

37. DEWEY J., *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1967 (1938), chapitre xxiv. Pour des exemples récents, voir CEFÀI D. et TERZI C. (dir.), *L'expérience des problèmes publics, Raisons pratiques*, n° 22, Paris, EHESS, 2012.

L'approche *interactionniste* du social est en partie redevable à la tradition pragmatiste, sans pour autant se confondre avec celle-ci ; elle hérite aussi bien des thèses sociologiques et philosophiques de Georg Simmel, que de la psychologie sociale de George Herbert Mead. Représenté notamment par Herbert Blumer³⁸ et Erving Goffman³⁹, ce courant tient le social pour ancré dans des situations d'interaction réciproque où la communication multiforme entre individus est fondamentale. L'existence du social est tout entière appréhendée dans la continuité de ces situations pratiques qui composent des unités immanentes de sens et d'action. On peut associer l'ethnométhodologie⁴⁰ à ce mouvement théorique.

Quant à l'approche *naturaliste* du social⁴¹, son intention est de mettre au jour les conditions biologiques (y compris neurophysiologiques), cognitives et écologiques des relations entre les individus et les groupes humains. Si l'approche naturaliste peut parfois conduire à une position épistémologique réductionniste, il convient de ne pas la caricaturer : le naturalisme social, loin de nier la transmission culturelle et l'apprentissage par la socialisation, vise au contraire à les expliquer par des procédés d'observation, d'objectivation et de justification venus des sciences naturelles. L'adoption de ces procédés peut être partielle, et combinée aux méthodes plus traditionnelles des sciences sociales, telles que des démarches d'enquêtes sociologiques, historiques ou ethnographiques⁴². En réalité, il existe une pluralité de naturalismes sociaux disponibles pour les philosophes et les sociologues.

L'objectif de cette publication n'est ni de présenter exhaustivement ces approches, ni de fournir les motifs de leur évaluation comparative ; il s'agit plutôt de montrer comment certaines d'entre elles sont renouvelées par la recherche contemporaine, éclairant ainsi les usages du terme de « social », au croisement de la philosophie et de la sociologie. Avant de présenter les contributions qui composent l'ouvrage, nous proposons d'examiner deux exemples de mise en jeu théorique des sens du social : dans l'analyse de l'organisation contemporaine du travail, puis dans la définition et l'usage du concept de situation.

38. BLUMER H., *Symbolic Interactionism. Perspective and Method*, Berkeley, University of California Press, 1986 (1969).

39. GOFFMAN E., *La mise en scène de la vie quotidienne, 2. Les relations en public*, Paris, Minuit, 1973.

40. GARFINKEL H., *Recherches en ethnométhodologie*, Paris, PUF, 2007. Sur ces traditions sociologiques et pour d'autres références, voir FREGA R., *infra*.

41. Outre le débat dans le numéro de la revue *SociologieS* déjà cité, voir LAHIRE B. et ROSENAL C. (dir.), *La cognition au prisme des sciences sociales*, Paris, Archives contemporaines, 2008 ; ainsi que ANDLER D., « Le naturalisme est-il l'horizon scientifique des sciences sociales ? », dans T. MARTIN (dir.), *Les sciences humaines sont-elles des sciences ?*, Paris, Vuibert, 2011.

42. Voir sur ce point le chapitre de LANHER S., *infra*.

Un exemple de controverse autour des sens du « social » : l'analyse de l'organisation contemporaine du travail

Quels sens donne-t-on au « social », lorsqu'on décrit et critique les transformations récentes du travail – en particulier les nouvelles formes de management dans l'organisation « post-fordiste⁴³ » du travail? Celles-ci consistent en un ensemble de techniques de planification, de direction et de contrôle, fondé sur une nouvelle organisation globale de la production (gestion en « flux tendu », « *total productive maintenance* », « *lean manufacturing* », etc.) et sur des dispositifs de coordination locale de la coopération (pilotage par logiciels, par projet et par compétence, évaluation individualisée, normes de qualité totale, etc.). De telles techniques visent à organiser les processus de travail selon des objectifs segmentés : cadres et employés doivent participer activement à leur réalisation, et doivent adapter eux-mêmes leurs comportements et moduler leurs tâches en fonction de ces objectifs. Les nouvelles pratiques de management concernent aussi bien l'organisation des entreprises que celle des États. Sans vouloir illustrer les différentes approches mentionnées plus haut, on peut chercher à préciser ce que « social » veut dire dans quelques analyses sociologiques ou philosophiques de ces transformations récentes.

Nous retiendrons ici trois types de recours au terme de social dans ces descriptions et critiques : celles qui soulignent la saturation du « social » par la multiplication de normes et de dispositifs réglant l'activité des travailleurs ; celles qui insistent au contraire sur l'absence et le manque de « social », sous la forme par exemple de l'empêchement de la coopération, de la destruction des collectifs de travail et de l'individualisation des responsabilités ; et celles qui cherchent à mettre en relief les nouvelles formes de « social » dans le travail « en train de se faire » et soulignent leur créativité et pluralité.

Envisageons un exemple de la première approche, qui définit « le social » impliqué dans l'organisation contemporaine du travail à partir de l'analyse d'un objet sociologique plus général : la société « néolibérale ». Pierre Dardot et Christian Laval définissent le « néolibéralisme » comme « une certaine norme de vie dans les sociétés occidentales [qui] enjoint à chacun de vivre dans un univers de compétition généralisée⁴⁴ » et dans laquelle ce sont les « relations économiques qui sont *au fondement du lien social*⁴⁵ ». Seul ce contexte historique global

43. Voir notamment LINHART D., *La modernisation des entreprises*, Paris, La Découverte, 3^e édition, 2010, et dans la perspective de la philosophie sociale, RENAULT E., « Du fordisme au post-fordisme : dépassement ou retour de l'aliénation ? », *Actuel Marx*, n° 39, 2006.

44. DARDOT P. et LAVAL C., *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*, Paris, La Découverte, 2009, p. 5.

45. *Ibid.*, p. 248.

permettrait de comprendre les dispositifs d'évaluation individualisée, d'audit et de *benchmarking* typiques de l'organisation néomanagériale de l'entreprise, mais aussi de cette « entreprise au service de l'entreprise⁴⁶ » que serait devenu – par le biais notamment du *New Public Management* – l'État.

Dans une telle perspective, le « social » contemporain est donc conçu sur le modèle de l'entreprise, selon la thèse de *Naissance de la biopolitique* : Michel Foucault analysait dans ce cours la substitution de la centralité des institutions du marché à celle des institutions disciplinaires en termes de passage d'un contrôle social par l'assujettissement à « une technologie environnementale⁴⁷ ». Selon l'auteur, « la politique néolibérale » viserait à « constituer une trame sociale dans laquelle les unités de base auraient précisément la forme de l'entreprise⁴⁸ », si bien que, en fin de compte, la « démultiplication de la forme-entreprise » ferait du « social » la « puissance informante de l'État⁴⁹ ». Le projet de la « gouvernamentalité néolibérale » consisterait ainsi à reconfigurer le « social » de telle manière que la concurrence y constitue la seule option possible pour les individus. Au-delà des analyses spécifiques de Pierre Dardot et Christian Laval, les analyses post-foucauldienne du management⁵⁰ ont concentré leur attention sur les « technologies du soi » mises en place par la « gouvernamentalité néomanagériale ». Quand elles ont proposé des analyses de dispositifs spécifiques (par exemple la formation continue par le « développement personnel », l'évaluation individualisée des tâches et des carrières ou le « management par projet »), elles ont généralement considéré que ces nouvelles formes de contrôle social du travail d'encadrement pouvaient se ramener au schéma d'un « art de la motivation, de l'encouragement, de la séduction, de l'incitation et de l'inspiration⁵¹ ».

D'autres approches de l'organisation post-fordiste du travail insistent au contraire sur la thématique de l'affaiblissement du social, entendu essentiellement au sens de l'appauvrissement voire de l'impossibilité de la coopération. Le sociologue Philippe Zarifian montre par exemple, dans un essai prenant appui sur des études empiriques de l'organisation du travail dans le secteur des entreprises de service, que « la chaîne de production du service est fractionnée et le salariat de ces grandes entreprises physiquement et fonctionnellement divisé, avec des difficultés fortes pour parvenir à nouer les fils de la coopération que la logique d'un service de qualité demanderait

46. *Ibid.*, p. 370.

47. FOUCAULT M., *Naissance de la biopolitique*, *op. cit.*, p. 265.

48. *Ibid.*, p. 154.

49. *Ibid.*

50. Voir HATCHUEL A., PEZET E., STARKEY K. et LENAY O. (dir.), *Gouvernement, organisation et gestion : l'héritage de Michel Foucault*, Laval, Presses de l'université de Laval, 2006.

51. LE TEXIER T., « Foucault, le pouvoir et l'entreprise : pour une théorie de la gouvernamentalité managériale », *Revue de philosophie économique*, vol. 12, 2011. p. 2.

de développer⁵² ». Selon Danièle Linhart, la « modernisation » des entreprises « a défait les puissances collectives, qui malgré leurs limites donnaient à chacun de ses membres une identité, une éthique et un projet communs auxquels se raccrocher⁵³ ». Son ouvrage, qui constitue une synthèse de l'approche de l'organisation managériale du travail par la sociologie critique, insiste particulièrement sur la dimension politique de la perte du social dans le travail contemporain. D'après ces analyses – souvent proches de celles de Pierre Bourdieu à la fin des années 1990 sur le néolibéralisme comme ensemble de « programmes de destruction méthodique des collectifs⁵⁴ » –, les processus d'individualisation, de désaffiliation, de restriction des relations sociales et d'accroissement de la concurrence entre salariés seraient donc des facteurs de domination⁵⁵ des salariés au moyen de ce qu'on peut nommer une « désocialisation » de l'organisation du travail.

Un troisième type d'approche cherche à éviter cette antinomie, en opposant aux conceptions « *top-down* », ou « par le haut », du social au travail, une méthode d'analyse « *bottom-up* », ou « par le bas », des interactions sociales. Dans une perspective pragmatiste, Alexandra Bidet souligne ainsi la nécessité d'« une attention aux valorisations et aux formes de socialité, à mesure qu'elles se construisent dans le travail⁵⁶ ». Dans le sillage des études ethnographiques d'Everett C. Hughes, de Howard S. Becker ou d'Erving Goffman, cette approche insiste sur la mise en œuvre de savoirs en acte et d'ajustements mutuels, tout en prenant en compte les nouvelles techniques informatiques et organisationnelles qui caractérisent le travail contemporain. Il s'agit, comme le résume Alexandra Bidet, Manuel Boutet et Frédérique Chave, d'« aborder le travail dans un monde technicisé et cosmopolite où, d'un point de vue organisationnel, une part plus grande est laissée aux improvisations du moment et aux expertises locales, et où, du point de vue des acteurs, les coopérations se tissent de plus en plus souvent avec des personnes et des dispositifs techniques qui leur sont et leur restent étrangers⁵⁷ ». Du fait des évolutions technologiques des environnements

52. ZARIFIAN P., *Le travail et la compétence : entre puissance et contrôle*, Paris, PUF, 2009, p. 122.

53. LINHART D., *Travailler sans les autres*, Paris, Le Seuil, 2009, p. 178.

54. BOURDIEU P., « L'essence du néolibéralisme », *Le Monde diplomatique*, mars 1998. Voir également BOURDIEU P., *Contre-feux. Tome 1 : Propos pour servir à la résistance contre l'invasion néo-libérale*, Paris, Raisons d'Agir, 1998.

55. Voir à ce sujet, dans la perspective de la philosophie sociale, DERANTY J.-P., « Travail et expérience de la domination dans le néolibéralisme contemporain », *Actuel Marx*, n° 49, 2011.

56. BIDET A., *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot?*, Paris, PUF, 2011, p. 43.

57. BIDET A., BOUTET M. et CHAVE F., « Au-delà de l'intelligibilité mutuelle : l'activité collective comme transaction. Un apport du pragmatisme illustré par trois cas », *Activités*, vol. 10, n° 1, 2013, p. 173.

de travail, une conception du « social » en termes d'intelligibilité mutuelle ou de concurrence paraît inadéquate pour saisir les nouvelles formes de coopération au travail. Plutôt que de critiquer la perte ou la saturation du social, il s'agit alors d'évaluer comment « les transformations du travail contribuent à cette labilité des formes sociales contemporaines⁵⁸ ». Certains travaux ont cherché à dégager plus spécifiquement la portée critique de ce type d'approche du travail : c'est le cas par exemple des analyses d'Albert Ogien au sujet de l'introduction de « l'esprit gestionnaire » dans la conduite des affaires publiques⁵⁹ ou encore de certaines études de *Critical Management Studies*⁶⁰ qui montrent que les divers acteurs de l'organisation du travail peuvent contourner ou subvertir en pratique les normes et dispositifs managériaux.

Comment rendre compte de ces diagnostics contradictoires sur la signification du « social » dans et à partir de l'organisation néomanagériale du travail ? Franck Fischbach en propose une explication : si « l'affaiblissement des capacités de coopération du côté des employés et des salariés⁶¹ » par les techniques managériales peut être considéré comme un fait sociologique, la controverse porte précisément sur le sens politique qu'on attribue au terme de social. L'auteur montre ainsi que l'approche foucauldienne peut être comprise comme une mise en relief de la « désocialisation » du travail par les néolibéraux⁶², tandis qu'une approche attentive à « la dimension proprement coopérative des conduites de travail » conduit à s'intéresser à « l'exigence démocratique dont ces conduites sont porteuses », dans la mesure où « l'on ne coopère pas sans vouloir aussi co-déterminer avec les autres l'objet et le sens de la coopération elle-même⁶³ ». Alors, « ce n'est pas seulement une autre conception du social qui se fait jour, c'est plus radicalement la dimension même du social comme tel qui s'ouvre, enracinée dans le concret de l'expérience de travail et porteuse de l'exigence morale de la reconnaissance comme de celle, politique, de la coopération⁶⁴ ».

58. BIDEAUX A., *L'engagement dans le travail*, op. cit., p. 37.

59. OGIEN A., *L'esprit gestionnaire : une analyse de l'air du temps*, Paris, EHESS, 1995. Au sujet de sa conception de la microsociologie et plus spécifiquement de l'ethnométhodologie comme une critique de l'ordre social, voir « Une critique sans institutions et sans histoire ? », dans LOJKINE J. (dir.), *Une sociologie critique du capitalisme*, Paris, PUF, 2002.

60. Pour une introduction, voir GREY C. et WILLMOTT H. C., *Critical: A Reader*, Oxford, Oxford University Press, 2005. Au sujet des rapports entre *Critical Management Studies* et pragmatisme, voir notamment EVANS I., « American Pragmatism and Critical Management Studies », dans N. RUMENS et M. KELEMEN (dir.), *American pragmatism and Organization Theory*, Farnham, Gower Publishing, 2013.

61. FISCHBACH F., *Le sens du social*, op. cit., p. 163.

62. *Ibid.*, p. 115.

63. *Ibid.*, p. 116.

64. Pour ces analyses : *ibid.*, p. 117.

On voit que les différents sens du social sont structurants pour comprendre les diverses approches descriptives mais aussi les orientations normatives et politiques des analyses contemporaines de l'organisation du travail.

Concluons l'aperçu de ces controverses par une piste de recherche : on pourrait compléter ces analyses d'enquêtes empiriques sur l'usage de « social », non plus dans les théories, mais dans les discours des travailleurs eux-mêmes – variant selon la hiérarchie, le secteur et l'activité professionnels. De même, il serait intéressant d'étudier la manière dont le discours managérial contribue à reformuler, le cas échéant en le contournant ou en le niant, le sens du social⁶⁵ ; voire, d'analyser comment « le social » peut faire l'objet, par exemple entre managers et salariés subalternes, de conflits définitionnels et normatifs. Dans leur chapitre du présent ouvrage, Romuald Bodin et Étienne Douat proposent une démarche comparable en analysant et critiquant la manière dont certains agents de l'État définissent le « social » dans leur discours sur le handicap, et en font usage pour justifier les orientations de certaines politiques publiques.

Qu'est-ce qu'une situation? Un exemple de concept commun pour étudier les phénomènes sociaux

Les échanges et la coopération éventuelle entre philosophes et sociologues passent par la circulation, la reprise ou la transformation de concepts communs. Or, si l'un des critères distinguant l'étude du « social » de celle de la « société » est de s'intéresser davantage aux expériences, aux actions et à leurs cadres qu'aux questions d'origine et de fondement des institutions, on peut penser que le concept de *situation* devienne central dans ces transactions entre philosophie et sociologie.

Depuis une trentaine d'années environ, à mesure de la diffusion de la tradition interactionniste américaine et de sa réception progressive en Europe, mais aussi des avancées de la recherche sur les conditions concrètes de l'action et de la coopération, la complexité et la richesse des analyses des « activités situées⁶⁶ » est

65. Nous remercions Hélène Stevens pour ses suggestions à ce sujet, à partir de recherches présentées notamment dans son chapitre « Management par le « développement personnel » et injonction à l'autonomie », dans BODIN R. (dir.), *Les métamorphoses du contrôle social*, Paris, La Dispute, 2012.

66. Voir MCHUGH P., *Defining the Situation. The Organization of Meaning in Social Interaction*, New York, Bobbs-Merrill, 1968 ; JOSEPH I., « L'analyse de situation dans le courant interactionniste », *Ethnologie française*, t. 12, n° 2, Paris, PUF, 1982 ; GOFFMAN E., « La situation négligée », dans *Les moments et leurs hommes*, Paris, Le Seuil/Minuit, 1988 (1964).

mieux connue en France⁶⁷. Mais le potentiel heuristique du concept de situation pour l'analyse du social semble loin d'être épuisé. De nombreuses possibilités de dialogue restent à explorer : par exemple, entre les études phénoménologiques de la perception, les recherches sur la conscience, ou les analyses du langage ordinaire, d'une part, et les travaux des sociologues et des anthropologues sur la définition des situations et l'enquête de terrain, d'autre part. Il semble qu'aucune analyse attentive du social, qu'elle soit réflexion conceptuelle, étude d'une institution, ou enquête de terrain, par exemple dans une entreprise, une école ou un quartier, ne puisse se passer d'y recourir.

Pourtant, la notion de situation, d'usage relativement récent et limité dans les sciences sociales de langue française, y reste assez sous-déterminée – par contraste avec celles de structure, de disposition, d'institution, de société ou de culture, par exemple. La philosophie, depuis les grandes heures de l'existentialisme et de ses retentissants échos « situationnistes », semble avoir abandonné ce vocable ; et la thématization des situations est à peu près absente des travaux analytiques, voire des analyses phénoménologiques elles-mêmes, ce qui peut paraître plus surprenant. Les avantages heuristiques de la notion ne sont pas davantage mis au jour par les théories critiques et la philosophie sociale, qui l'associent le plus souvent aux exemplifications empiriques, voire aux mises à l'épreuve des concepts par les « faits », au lieu de prendre l'idée même de situation concrète pour point de départ problématique et objet de la réflexion. En parallèle, la voie d'une coopération plus étroite entre phénoménologie et sciences sociales, ouverte jadis par Merleau-Ponty ou Schütz, reste peu empruntée par les philosophes contemporains⁶⁸.

De ce point de vue, la filiation pragmatiste américaine fait figure d'exception : elle a su combiner les apports de psychologues, d'anthropologues, de sociologues et de philosophes, pour travailler de manière approfondie les implications du concept de situation. Cette filiation est loin, certes, de constituer une tradition unifiée, et il ne suffit pas d'élaborer le terme de situation pour obtenir un tableau cohérent de la coopération possible entre philosophie et sociologie. James, Dewey et Mead, en particulier, n'avaient pas exactement la même compréhension du concept, bien qu'il fût central pour les trois auteurs, et que des compatibilités ne soient pas exclues⁶⁹.

67. Voir notamment QUÉRÉ L., « La situation toujours négligée ? », *Réseaux*, vol. 15, n° 85, 1997 ; FORNEL M. (de) et QUÉRÉ L. (dir.), *La logique des situations. Raisons Pratiques*, n° 10, Paris, EHESS, 1999.

68. Voir cependant : BENOIST J. et KARSENTI B. (dir.), *Phénoménologie et sociologie*, *op. cit.* ; CEFAI D., *Phénoménologie et sciences sociales*, *op. cit.* ; CEFAI D. et PERREAU L. (dir.), *Goffman et l'ordre de l'interaction*, Amiens/Paris, CURAPP/EHESS, 2012. Voir aussi PERREAU L., *infra*.

69. Voir GARRETA G., « Situation et objectivité. Activité et émergence des objets dans le pragmatisme de Dewey et de Mead », dans M. DE FORNEL et L. QUÉRÉ (dir.), *La logique des situations*, *op. cit.*

De surcroît, si leurs œuvres théoriques ont connu une réception par les sciences sociales, celle-ci est difficile à établir avec précision. Les chercheurs se sont souvent référés aux considérations du sociologue William Isaac Thomas sur les « définitions de situation⁷⁰ », qui n'avaient que peu de rapport avec les travaux des philosophes pragmatistes. Et Goffman lui-même, qui met en avant la centralité de la notion, ne se réfère pas aux philosophes, pragmatistes ou non, pour la définir : « Je définirais une situation comme un environnement fait de possibilités mutuelles de contrôle, au sein duquel un individu se trouvera partout accessible aux perceptions directes de tous ceux qui sont "présents" et lui sont similairement accessibles⁷¹. » À l'encontre des détracteurs de la microsociologie, il faut souligner combien cette définition éloigne son auteur d'un « interactionnisme » trop étroit ; si c'est « l'organisation de l'expérience⁷² » et « l'ordre de l'interaction⁷³ » qui l'intéressent, c'est bien que l'étude des situations est pour Goffman une manière d'appréhender les conditions qui font de la vie sociale une continuité réglée, historique et durable, au-delà de la coprésence immédiate disponible pour l'observateur. En d'autres termes, la situation sociale observée n'est pas le point de départ et d'aboutissement de l'intégralité du social, mais le lieu possible de l'enquête sur le caractère ordonné des faits sociaux en général, et sur le rôle des institutions dans l'organisation des interactions entre les individus⁷⁴. Pour autant, les interactions au sein des situations sociales ne peuvent se réduire, pour Goffman, à de simples manifestations locales de structures générales⁷⁵. Ainsi, la notion de situation reste au cœur des enjeux de la définition du social dont peuvent faire usage les sociologues inspirés par Goffman, parce qu'elle constitue le niveau d'articulation essentiel entre les conduites observables dans une interaction et leur sens, qui, sans être nécessairement masqué ou caché, n'apparaît pas dans toute son intelligibilité au premier coup d'œil.

Pour les philosophes qui interrogent la réalité du social, une telle mise en exergue de la notion de situation devrait retenir l'attention, sans se limiter à

70. THOMAS W. I., « Définir la situation », dans Y. GRAFMAYER et I. JOSEPH (dir.), *L'École de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Flammarion, 1979 (1923).

71. GOFFMAN E., « La situation négligée », art. cit., p. 146. Voir aussi à ce sujet, pour en rester aux ouvrages traduits : *Comment se conduire dans les lieux publics*, Paris, Economica, 2013 (1963) ; *idem*, « Les lieux de l'action », dans *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974 (1967).

72. Cette formule est placée par Goffman en sous-titre de son ouvrage majeur de 1974, *Frame Analysis* (tr. fr. I. Joseph, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991).

73. GOFFMAN E., « The Interaction Order », American Sociological Association, 1982 Presidential Address, *American Sociological Review*, 48 (1).

74. Voir GOFFMAN E., *L'arrangement des sexes*, Paris, La Dispute, 2002 (1977).

75. Pour compléter ce point, voir les éclairages apportés par CEFĀĬ D. et GARDELLA E., « Comment analyser une situation selon le dernier Goffman ? », dans D. CEFĀĬ et L. PERREAU, *Goffman et l'ordre de l'interaction*, op. cit.

remarquer sa compatibilité avec l'étude du langage ordinaire ou à souligner son intérêt pour la philosophie morale. Les auteurs pragmatistes, avant Goffman, avaient accordé à la notion de situation une importance décisive. Nous envisageons seulement, pour clore cette brève analyse d'un concept commun à la sociologie et la philosophie, le rapport entre la notion de situation et l'appréhension du social chez Dewey. Dans un article de 1928⁷⁶ prolongeant certaines remarques de son ouvrage *Expérience et nature* (1925), le philosophe remarquait à la fois la continuité entre le naturel et le social, et la généralité exceptionnelle de ce dernier terme. Selon lui, « social » permet de décrire le niveau distinctif des faits de l'association humaine, sans déconnecter l'analyse des conditions naturelles au sens physique et organique dont ces premiers faits ne sont pas séparables. Les actes de participation, de communication et de coopération constitueraient l'arrière-plan de toute expérience qu'il nous est possible de décrire.

Mais comment préciser cette approche située du « social » ? Le philosophe souligne, en de nombreux endroits de son œuvre de maturité et en particulier dans sa *Logique*⁷⁷, que nous sommes toujours pris dans des séquences d'interactions avec notre environnement. Or, les interactions constitutives des expériences humaines dépendent toutes de notre mode d'existence associé, seul moyen d'assurer les premiers temps de notre existence. Une telle association, qui procède en partie de motifs biologiques (néoténie, survie, et développement humains), n'est cependant pas réductible aux nécessités organiques dont elle est issue. Certes, l'association constitue un trait indépassable de notre condition, qui est nécessairement sociale et historique. Mais ce n'est là qu'un trait générique, dont il n'est pas possible de restreindre *a priori* la variété des formes particulières ; c'est en sens que Dewey tient le social pour une « catégorie », c'est-à-dire littéralement, une manière de parler du monde. Par conséquent, sans préjuger de la primauté ontologique du social, le philosophe suggère dans son texte de 1928 que cette « catégorie » est la plus inclusive dont nous disposons pour la description et l'interprétation du monde tel que nous pouvons l'observer.

Le propos pourra sembler abrupt ou radical, et reste peu étayé. Mais il a l'intérêt de rendre indissociables l'analyse du social, la théorie de l'action et l'exigence de contextualisation ; le réel ne saurait être saisi que depuis notre situation, c'est-à-dire notre nature d'agents socialisés indissociables d'environnements changeant sans cesse. Interroger la nature du social revient alors, pour les enquêteurs, à réfléchir à l'une des conditions d'existence de la pensée elle-même, et non à étudier un objet parmi d'autres. La réflexion deweyenne sur le social ne s'en tient donc pas à une seule épistémologie du contexte, mais reçoit une portée « existentielle » en ce

76. DEWEY J., « Social as a Category », art. cit.

77. DEWEY J., *Logique*, op. cit.

qu'elle concerne les conditions d'action et de pensée des êtres humains⁷⁸. De même que la catégorie générique de social est éclairée et précisée par l'exigence de passer à l'étude des situations concrètes où nous sommes impliqués, le fait de penser n'est pas seulement une réponse adaptative au « contexte » naturel, mais encore, d'une manière générale, une *activité située* de résolution de problèmes⁷⁹ – que Dewey nomme « enquête ». L'emploi pragmatiste du terme de situation vise donc à mettre en exergue notre prise pratique sur l'environnement : celui-ci se trouve au moins autant devant nous ou hors de nous qu'en nous, puisque nous en faisons nous-mêmes pleinement partie ; et nous partageons cette qualité avec l'ensemble de notre entourage social. Un *agent* pris dans une *situation* contribue dans le même temps à (re)déterminer et à (re)définir celle-ci – par différence d'avec un simple élément dépendant d'un « contexte » sur lequel cet élément n'agit pas en retour. Prendre conscience du caractère situé de nos expériences, et par conséquent de leur dimension sociale, contribue à nous donner une prise sur les événements et favorise le contrôle de nos actions ultérieures.

Sans décider ici de la validité ultime de ces remarques, il est intéressant de souligner que l'auteur emploiera assez peu, dans ses textes ultérieurs à son article de 1928, cette catégorie générique de « social ». Dans ses derniers ouvrages, en revanche, il mettra davantage en exergue la notion de situation. Le recours à la situation définie comme un « tout contextuel⁸⁰ » lui permettra de donner un contenu écologique, une dimension intellectuelle et une portée pratique plus précis à l'usage de l'adjectif « social », qu'il semblera préférer à celui du « "social" » comme une catégorie philosophique⁸¹.

« Social » vient donc qualifier, dans la démarche pragmatiste de Dewey, une dimension fondamentale de toute situation où se trouve placé un agent humain ; tandis qu'une situation, dès lors qu'elle est perçue comme problématique, est désignée comme telle par des agents socialisés capables de l'identifier, de la définir et de la modifier. La mise au jour, avec ce concept de situation, d'un cadre concret et limité pour étudier l'organisation sociale de l'expérience constitue un précédent intéressant pour les philosophes qui s'intéressent au social, comme pour les

78. Sur ce point, voir les développements de Dewey sur le concept de situation existentielle : outre la *Logique* (*op. cit.*), voir DEWEY J., *Théorie de la valuation*, dans *La formation des valeurs*. tr. fr. A. Bidet, L. Quéré, et G. Truc, Paris, La Découverte, 2011 (1939), p. 92-93 et suivantes.

79. Sur la distinction entre le concept de « situation » et celui de « contexte » chez Dewey, voir ZASK J., « Situation ou contexte ? Une lecture de Dewey », *Revue internationale de philosophie*, n° 245, 2008.

80. DEWEY J., *Logique*, *op. cit.*

81. DEWEY J., « Social as a Category », art. cit. Pour un emploi ultérieur de l'adjectif « social », voir notamment le chapitre sur « L'enquête sociale » dans DEWEY J., *Logique*, *op. cit.*, chapitre XXIV.

sociologues interrogeant les ressources conceptuelles sur lesquelles ils fondent leurs enquêtes empiriques. Riche d'une tradition multiforme, mais dont la réception reste partielle en France, l'analyse des situations offre toujours une voie prometteuse pour renouveler les perspectives de coopération entre sociologues et philosophes.

Présentation de l'ouvrage

Au début de cette introduction, nous proposons d'identifier deux grandes orientations de l'usage de la catégorie de social : théorique et politique. Qu'on estime que ces deux perspectives doivent demeurer clairement distinctes, ou au contraire se définir mutuellement, le projet d'une réflexion fondamentale sur cette catégorie, à partir d'analyses conceptuelles et de travaux empiriques, est utile pour la philosophie et les sciences sociales. Ce travail de réflexion peut adopter une visée de clarification théorique, mais aussi de réflexion méthodologique indispensable pour faire dialoguer entre elles, voire coopérer, différentes disciplines. L'ensemble des contributions met également en relief des questions nodales au sein de la controverse autour de la signification du social, qui permettent de préciser les enjeux de la typologie des approches précédemment esquissée. Les auteurs exposent des points de vue distincts sur la définition et l'analyse du social. La discussion spécifique engagée par chaque texte met au jour des options théoriques assez différentes qui peuvent entrer en tension, notamment au sujet de ce que « pratique », « expérience », « institution » ou « obligation » veulent dire. Les divergences apparaissent aussi dans des conceptions distinctes de la normativité immanente à la vie sociale, ainsi que dans des méthodes descriptives et critiques diverses. Dans le même temps, la diversité des positions montre que le problème de la définition du « social » est en réalité partagé, indépendamment de la séparation institutionnelle de deux disciplines, par des chercheurs se référant à des traditions de pensée aussi éloignées, par exemple, que le marxisme, la sociologie de Chicago ou la phénoménologie.

C'est donc à un travail de questionnement et de clarification des sens du « social », ainsi que de comparaison des différents gestes théoriques qui le prennent pour objet, que contribuent les textes philosophiques et sociologiques qu'on lira ici.

Dans l'entretien croisé « Définir le social, entre philosophie et sociologie », Claude Gautier et Bernard Lahire questionnent leurs usages du terme de « social ». Ils les inscrivent dans l'histoire des disciplines philosophique et sociologique, et dans le contexte de leurs propres recherches. Ils montrent comment ces usages se rapportent à leurs analyses de l'articulation entre l'échelle de l'individu, des pratiques et des institutions ; à leurs lectures et réactualisations de l'œuvre de

Pierre Bourdieu ; à leurs conceptions des rapports entre connaissance et critique, et entre philosophie et sociologie.

Dans « Le sens de l'action sociale selon Schütz », Laurent Perreau examine les spécificités de l'approche du « social » dans la phénoménologie sociale d'Alfred Schütz. Il explique comment ce dernier rend compte d'une manière phénoménologique de l'« agir social » et propose une reconstruction de la théorie schützienne des systèmes de pertinence. Cette contribution montre que la théorie d'Alfred Schütz permet d'éclairer de manière originale la constitution du sens de l'action sociale, l'expérience vécue des situations, et plus généralement le rapport du sujet au social.

Dans « Le social en régime naturaliste. Désamorcer l'opposition entre naturalisme et constructivisme en revenant à la tradition anthropo-sociologique de Chicago », Simon Lanher montre comment la tradition sociologique qui se développe dans les années 1920 et 1930, dans le sillage des travaux et des enseignements de Robert E. Park et Ernest W. Burgess, élabore une conception du « social » à la fois naturaliste et non réductionniste. Il examine la manière dont cette orientation sociologique aborde la question de la nature humaine et de la socialisation, emprunte certains concepts et éléments de méthode aux sciences naturelles tout en faisant droit à une définition du social comme « esprit objectif », et permet d'envisager une inflexion naturaliste aux approches sociologiques constructivistes.

Dans « Obligation et impersonnalité. La compréhension et la nature du social », Albert Ogien questionne le différend persistant entre sociologie et philosophie autour de la nature de la contrainte que le social exerce sur les individus. À partir d'une analyse du traitement de l'obligation par Durkheim et Wittgenstein, puis des déplacements méthodologiques et conceptuels opérés par Erving Goffman et Harold Garfinkel, il propose une conception de l'impersonnalité du « social », qui se confond avec la connaissance ordinaire que les individus ont de ce qui devrait arriver dans chacune des situations et actions en commun dans laquelle ils sont engagés.

Dans « La structure normative du social », Roberto Frega souligne l'apport des sociologies « interactionnistes » de Goffman et de Garfinkel pour l'étude des aspects normatifs de la vie sociale. Cette contribution montre que les ressources du pragmatisme philosophique associées à l'observation attentive des interactions quotidiennes permet de renouveler en substance l'analyse de la normativité des pratiques. Y compris chez des auteurs récents tels que Robert Brandom et Frederick Will, le pragmatisme philosophique fournit les moyens d'appréhender la fondation et le maintien des normes dans notre expérience à partir de pratiques sociales – « engagements normatifs » ou « gouvernance » – et non de la seule réflexion rationnelle.

Dans « Qu'apprend-on du "social" en travaillant sur le handicap ? », Romuald Bodin et Étienne Douat engagent une discussion originale du concept de social, à partir d'une enquête sociologique sur les approches contemporaines du handicap. À partir d'observations mais aussi de l'examen critique de textes législatifs, leur propos souligne que la description du handicap comme « rapport social », ainsi que sa mise en relation avec la notion d'« environnement », sont loin d'être indifférentes sur le plan politique. Tous ces termes sont également analysés à l'appui de textes fondamentaux de sociologie et de philosophie. Enfin, selon une démarche d'épistémologie réflexive, les auteurs interrogent en retour leur propre usage du concept de social et mettent en relief l'intérêt heuristique de la notion d'institution.

Dans l'entretien « Le social, le travail et la critique », Franck Fischbach présente la perspective de la philosophie sociale contemporaine qu'il a contribué à faire connaître en France et à développer, et explique les différentes significations du social que sa démarche met au jour. Au fil de ses réponses, il montre comment les apports conceptuels respectifs de plusieurs philosophes et sociologues, de Hegel à Marx, Dewey et Bourdieu, permettent de nourrir une théorie critique des phénomènes sociaux les plus contemporains. Il développe particulièrement la thèse de la centralité du travail, et ses implications pour la conception de la critique et de l'émancipation. L'entretien permet ainsi à l'auteur de faire comprendre, de défendre et d'illustrer une démarche spécifique d'analyse critique des faits sociaux et à partir de celle-ci, d'envisager certaines voies concrètes pour les échanges possibles entre philosophie et sociologie.

Cet ouvrage débute donc par un entretien croisé entre un philosophe et un sociologue et fait alterner des contributions de chercheurs des deux disciplines qui ont pour point commun de ne pas départager *a priori* entre les domaines de la philosophie et de la sociologie. Bien qu'on y trouve des réflexions à ce sujet, notre projet ne consiste pas cependant à examiner les rapports entre sociologie et philosophie aujourd'hui⁸². Il s'agit plutôt de montrer qu'au-delà d'objets spécifiques et de références communes, de larges secteurs de ces disciplines partagent un même problème général, structurant pour leurs méthodes et leurs intérêts respectifs, celui des sens du social.

82. À ce sujet, on lira notamment, pour en rester aux publications en français que nous n'avons pas citées dans cette introduction : CHANIAL P., *La sociologie comme philosophie politique, et réciproquement*, Paris, La Découverte, 2011 ; KARSENTI B., *D'une philosophie à l'autre. Les sciences sociales et la politique des modernes*, Paris, Gallimard, 2013.